



PLIE ROUGE DES DIVISIONS 3K, 3L ET 3Ps

Renseignements de base

Dans l'ouest de l'Atlantique nord, la plie rouge (*Pleuronectes americanus*), abonde du sud du Labrador à la Géorgie et vit sur des fonds qui vont de vaseux à modérément durs. On sait que dans son aire de distribution, elle effectue des migrations saisonnières, s'éloignant de la côte l'hiver. Quel que soit le moment de l'année, on ne la trouve habituellement pas au-delà de 40 m de profondeur alentour de Terre-Neuve. Dans cet habitat peu profond, elle est soumise à une large gamme de températures de l'eau et est capable de survivre à des conditions inférieures à 0° C.

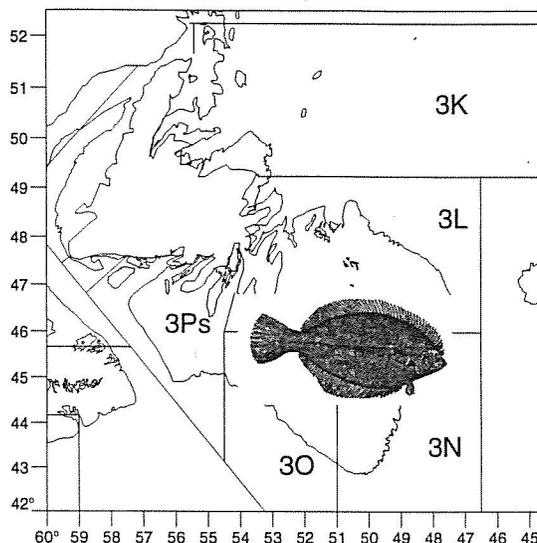
Le frai a lieu à la fin de l'hiver ou au début du printemps. La femelle pond plusieurs milliers d'oeufs, qui se fixent au fond en adhérant aux rochers et à la végétation. Après l'éclosion, la larve dérive dans les eaux de surface pendant plusieurs mois avant de se métamorphoser et de s'installer au fond.

Les taux de croissance varient d'une région à une autre, et on connaît mal ceux de la plie rouge qui évolue dans les eaux de Terre-Neuve.

La plie rouge se nourrit de façon opportuniste, ingérant une variété d'organismes benthiques, essentiellement des mollusques et des petits crustacés, ainsi que les oeufs des autres poissons frayeurs.

Depuis des années, on capture la plie rouge au filet maillant le long de la côte de Terre-Neuve et dans les divisions 3K, 3L, 3P et 4R comme appât pour la pêche du homard. Depuis le début des années 1970, le produit de cette pêche est aussi écoulé dans une proportion limitée sur le marché de l'alimentation, sous le nom de limande-sole. Occasionnellement par le passé, des expériences de pêche au chalut en eau peu profonde ont produit d'assez bonnes captures. La plie rouge, dont la chair est de bonne qualité, est appréciée dans le nord des États-Unis, à la fois comme poisson commercial et comme poisson de sport. Par suite de la fermeture des pêches de la morue, en 1992 et 1993, l'attention s'est portée sur la plie rouge et sur d'autres espèces non traditionnelles.

À l'heure actuelle, la pêche n'est pas assujettie à un quota.



La pêche

La saison de pêche de la plie rouge va du 1^{er} avril au 31 décembre. Les maillages minimum et maximum autorisés pour les filets maillants sont respectivement de 6,5 et de 8,5 pouces. Comme pour les autres poissons plats, on encourage l'utilisation d'un maillage d'au moins 7 à 7,5 pouces.

Dix pour cent des débarquements font l'objet d'une surveillance quotidienne visant à déterminer quelles sont les prises accessoires d'espèces réglementées. Cela entraîne souvent la fermeture de la pêche quand les prises accessoires sont supérieures aux niveaux autorisés.

Débarquements (milliers de tonnes métriques)

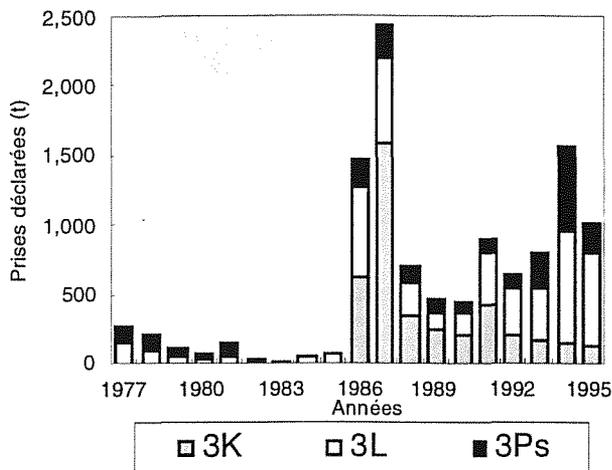
Année	77-90 Moy.	1992	1993 ¹	1994 ¹	1995 ¹	1996
Canada	0,5	0,6	0,8	1,6	1,0	

¹ Données provisoires

Les débarquements déclarés en provenance des divisions 3K et 3L ainsi que de la subdivision 3Ps de l'OPANO sont le produit d'une pêche côtière au filet maillant. Avant 1977, ils se chiffraient annuellement à moins de 400 tonnes métriques.

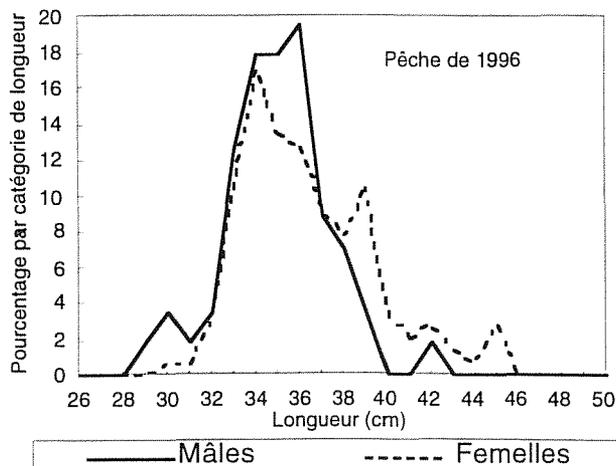
THE LIBRARY
BEDFORD INSTITUTE OF
OCEANOGRAPHY
BOX 1006
DARTMOUTH, N.S. B2Y 4A2

Une part importante des prises destinées à servir d'appât pour le homard n'est peut-être que partiellement déclarée. Par ailleurs, avant 1986, on ne différenciat pas les débarquements de plie rouge et ceux de plie canadienne, ce qui explique vraisemblablement la hausse importante des débarquements déclarés à compter de 1986.



À la fin des années 1980, la pêche se pratiquait surtout dans la division 3 K, mais en 1994, les prises de cette zone avaient chuté à moins de 10 % des débarquements combinés de 3KLPs.

En 1996, pour la première fois, on a recueilli des renseignements sur la fréquence des longueurs dans la pêche. Ils révélaient que les longueurs moyennes des mâles et des femelles capturés étaient respectivement de 35 et 36 cm (13,5 et 14 pouces).



État de la ressource

On sait peu de choses de l'espèce dans la région de Terre-Neuve. Elle est répartie le long de la côte, habituellement à une profondeur maximale de 40 m. C'est ce qui explique qu'elle est rarement capturée dans les chaluts des navires de recherche et qu'on ne dispose pas d'estimations de la biomasse. Les seules études réalisées dans la région portent sur la nourriture de l'espèce. Il apparaît que l'alimentation des plies rouges recueillies au large de l'est de Terre-Neuve est composée essentiellement d'oursins, bien que, comme on l'a indiqué, l'espèce se nourrisse de façon opportuniste.

Principales sources d'incertitude

D'une part, il est impossible de déterminer les tendances de la biomasse en raison de l'absence de données, d'autre part, l'information sur la biologie générale de l'espèce dans les eaux terre-neuviennes est limitée. De plus, l'existence probable d'importants débarquements non déclarés rend difficile l'estimation des retraits. Jusqu'en 1996, il n'y avait pas de données sur la taille du poisson débarqué.

Perspectives

La plie rouge est capturée en petites quantités depuis de nombreuses années. Quoique ces dernières années l'effort ait augmenté, les fermetures dues aux prises accessoires excessives d'espèces réglementées, comme la morue, la goberge ou l'aiglefin, ont eu tendance à limiter la pêche à petite échelle. Compte tenu de la bonne qualité de la chair et de l'intérêt accru pour les espèces non traditionnelles, la pression de pêche pourrait augmenter. On ne peut en évaluer les répercussions possibles sur la ressource à partir des données actuelles.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

Document de recherche: Kulka, D.W., E. DeBlois and B. Davis. 1996. Non-traditional

groundfish species on the Labrador Shelf and Grand Banks - wolffish, monkfish, white hake and winter (blackback) flounder. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 96/97.

communiquiez avec : Dave Kulka

Téléphone : (709) 772-2064

Télécopieur : (709) 772-4188

Adr. élect : Kulka@athena.nwafc.nf.ca